

DU CRI DU COEUR À LA VOIX DES JUSTES

Lecture de la
Déclaration de repentance
des évêques de France
par Monseigneur
Olivier de Berranger,
le 30 septembre 1997
à Drancy.
© Alain PINOGES/CIRIC



LA DÉCLARATION DE REPENTANCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, 1997

Le 30 septembre 1997 à Drancy, des évêques de France, évoquant la Shoah, faisaient repentance, reconnaissant officiellement et publiquement que devant l'ampleur du drame et le caractère inouï du crime, trop de pasteurs de l'Eglise ont, par leur silence, offensé l'Eglise elle-même et sa mission.

« *Aujourd'hui, nous confessons que ce silence fut une faute. [...] Nous confessons cette faute. Nous implorons le pardon de Dieu et demandons au peuple juif d'entendre cette parole de repentance.* »

Quelques mois plus tard, Rome produira à son tour un texte allant dans le même sens. En effet, le 16 mars 1998, un document approuvé par Jean-Paul II et publié par le secrétariat romain pour les relations avec le judaïsme, reconnaît que « l'enseignement du mépris » a favorisé l'antisémitisme et le génocide des Juifs.

Liste des évêques, signataires du texte, des diocèses dans lesquels il y a eu des camps d'internement sous le régime de Vichy :

DIOCÈSE	ÉVÊQUE	CAMP D'INTERNEMENT
Saint-Denis en France	Mgr de Berranger	Drancy
Beauvais	Mgr Thomazeau	Compiègne
Orléans	Mgr Picandet	Pithiviers et Beaune-la-Rolande
Angers	Mgr Orchampt	Angers
Poitiers	Mgr Rouet	Poitiers
Bordeaux	M. le Cal Eyt	Mérigniac
Bayonne	Mgr Molères	Gurs
Toulouse	Mgr Marcus	Récébédou et Noé
Perpignan	Mgr Fort	Rivesaltes, Argelès, Saint-Cyprien
Montpellier	Mgr Ricard	Agde
Marseille	Mgr Panafieu	Aubagne
Aix-en-Provence	Mgr Billé	Les Milles
Lyon	Mgr Balland	Vénissieux
Pamiers	Mgr de Monléon	Le Vernet
Albi	Mgr Meindre	Saint-Sulpice, Brens
Limoges	Mgr Soulier	Nexon



Le cardinal Jean-Marie Lustiger et
le grand rabbin Joseph Haim Sitruk,
le 30 septembre 1997
à Drancy.

© Alain PINOGES/CIRIC

POUR TÉLÉCHARGER
LA DÉCLARATION
DE REPENTANCE
DES ÉVÊQUES
DE FRANCE, 1997
SCANNEZ LE QR CODE



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR



DU CRI DU COEUR À LA VOIX DES JUSTES



LES JUSTES PARMI LES NATIONS

*« Ce qu'ils ont en commun,
c'est cette part d'humanité,
cette part de folie même face au danger,
qui fait que rien ne résiste à l'appel
de l'autre, ni l'intérêt,
ni la peur, ni l'égoïsme. »*

— Simone Veil

*« Qui sauve une vie,
sauve l'humanité toute entière. »*

Pendant la Shoah, six millions de Juifs ont été exterminés, des milliers de communautés ont été détruites et une richesse culturelle a été décimée. Malgré les souffrances endurées, les survivants de la Shoah n'ont pas sombré dans l'amertume et la vengeance. Ils ont préféré se consacrer à la construction d'une nouvelle vie. En 1953, le jeune État juif et son peuple ont décidé de créer à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Héros et des Martyrs de la Shoah — YAD VASHEM. Ce mémorial juif centralise la recherche, la documentation, la commémoration et l'éducation de la mémoire de la Shoah.

Une des missions de Yad Vashem est de rendre hommage à des personnes non-juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés, menacés de déportation ou de mort par l'occupant nazi. Fondé sur le principe que chaque individu est responsable de ses actes, ce concept vise à honorer ces personnes qui ont choisi d'être à contre-courant pendant cette période sombre de l'humanité. Les « Justes parmi les Nations » prouvent que, même dans des situations d'intense pression physique et psychologique, la résistance est possible et que l'on peut s'opposer à la barbarie.

C'est dans ce but que depuis 1963, une commission, présidée par un juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël, est chargée d'attribuer aux sauveteurs le titre de « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'État d'Israël.

Les personnes reconnues « Justes Parmi les Nations » reçoivent une médaille et un diplôme honorifique. Ils obtiennent la citoyenneté d'honneur de l'État d'Israël et leur nom est gravé dans le jardin des Justes parmi les Nations de Yad Vashem, à Jérusalem.

Sur la médaille est gravée une citation du Talmud :

« Qui sauve une vie, sauve l'humanité toute entière. »

Au 1^{er} janvier 2022, le titre de juste parmi les Nations a été décerné à plus de 28 000 personnes à travers le monde, dont plus de 4 200 en France.



La médaille et le diplôme honorifique.

© Yad Vashem Collection privée

POUR PLUS
D'INFORMATIONS
SCANNEZ LE QR CODE



 **COMITÉ FRANÇAIS
POUR YAD VASHEM**

 **CONFÉRENCE
des évêques
de France**

**Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah**

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

DU CRI DU CŒUR
À LA VOIX DES JUSTES



LE COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM

Le Comité français pour Yad Vashem est une association loi 1901 dont la mission est de venir en soutien aux actions de Yad Vashem — Institut International pour la Mémoire de la Shoah à Jérusalem. Créé en 1989, il s'appuie sur son réseau de bénévoles sur tout le territoire. Le Comité œuvre pour la transmission de l'histoire de la Shoah, afin de lutter contre le négationnisme, l'antisémitisme et toute forme de racisme.

Ses missions :

ŒUVRER

À LA RECONNAISSANCE
DES JUSTES PARMİ LES NATIONS DE FRANCE

CRÉER

DES LIEUX PORTEURS DE MÉMOIRE EN HOMMAGE
AUX JUSTES PARMİ LES NATIONS DE FRANCE

PARTICIPER

À L'ACTION MÉMORIELLE ET À LA TRANSMISSION
DE L'HISTOIRE DE LA SHOAH —
ÉDUIQUER ET TRANSMETTRE

CONTRIBUER

À RECUEILLIR LES FEUILLES DE TÈMOIGNAGES
SUR LES JUİFS DISPARUS ET LES SURVIVANTS
DE LA SHOAH



Salle des Noms,
Yad Vashem Institut International
pour la Mémoire de la Shoah.

© Yad Vashem

POUR PLUS
D'INFORMATIONS
SCANNEZ LE QR CODE



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR



DU CRI DU COEUR À LA VOIX DES JUSTES



Portrait de Monseigneur
Jules-Géraud Saliège.

© Mémorial de la Shoah

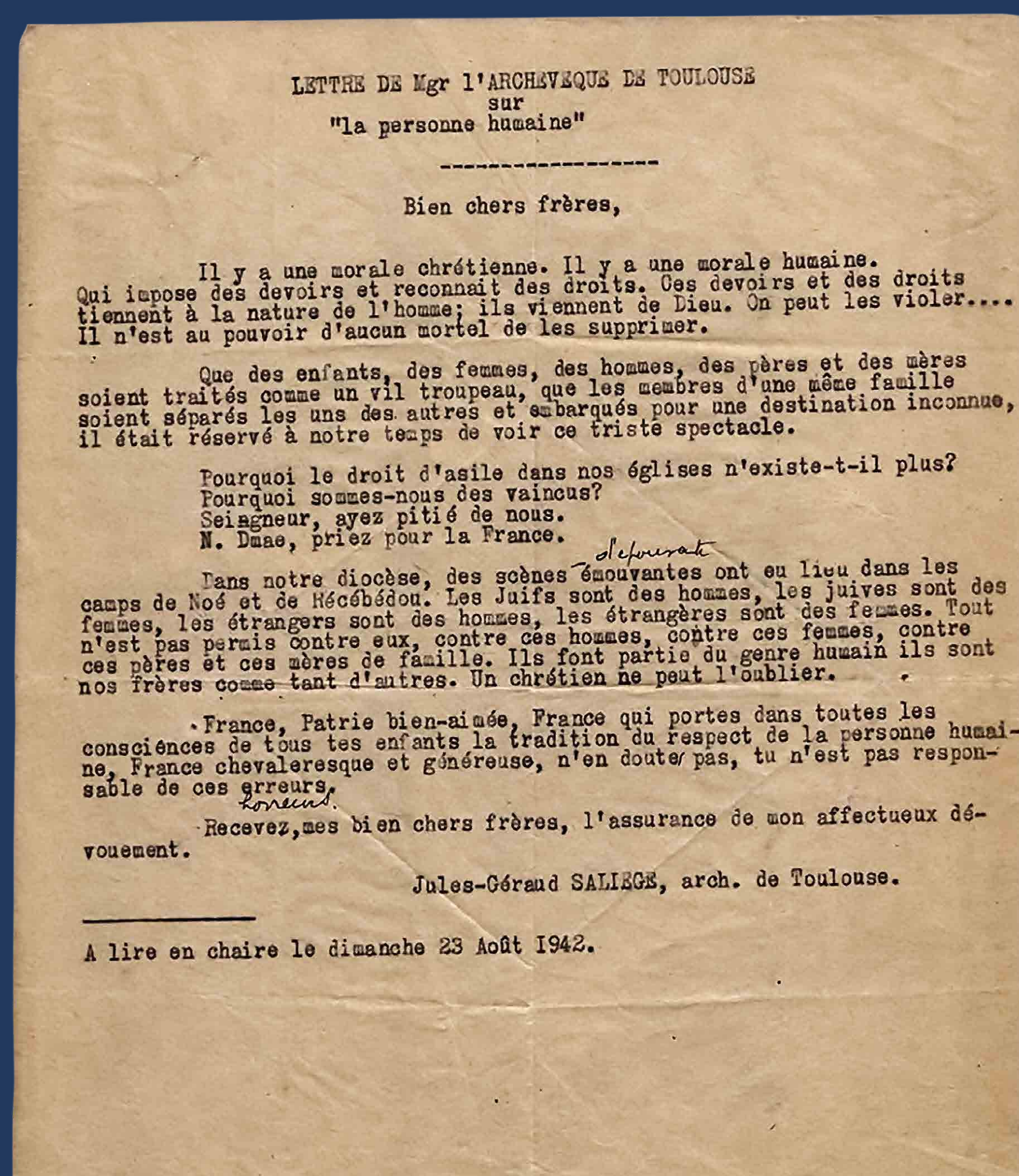
Monseigneur Jules-Géraud Saliège

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations
le 8 juillet 1969, par Yad Vashem,
Institut International pour la Mémoire de la Shoah

Monseigneur Jules-Géraud Saliège (1894-1956)
archevêque de Toulouse, est un ardent défenseur des Juifs.
En particulier, il s'efforce d'améliorer leur situation dans
les camps de détention du sud-ouest de la France.
Dès le 23 novembre 1941, Monseigneur Saliège, dans un contexte
où le silence est souvent de mise dans l'Église, envoie aux
autorités de l'État de Vichy, une lettre protestant contre les lois
anti-juives. En août 1942, il obtient des informations précises
au sujet des premières déportations des camps de détention
au camp de transit de Drancy. Le dimanche 23 août 1942, dans
toutes les églises de l'archidiocèse de Toulouse, il fait lire une
lettre pastorale de protestation rédigée par ses soins :

« *Les Juifs sont des hommes,
les Juives sont des femmes.
Les étrangers sont des hommes,
les étrangères sont des femmes.
Tout n'est pas permis contre eux [...].
Ils font partie du genre humain.
Ils sont nos frères, comme tant d'autres.* »

En l'espace d'une nuit, le document devient un manifeste.
Des centaines de milliers d'exemplaires sont copiés et distribués
par des membres de la Résistance partout en France.
Les historiens considèrent la protestation de Monseigneur Saliège
comme ayant largement contribué à une prise de conscience
de l'opinion publique française cette année-là et à l'effondrement
du soutien au régime du Gouvernement de Vichy.
Monseigneur Saliège enjoint aux prêtres et aux moniales de
son archidiocèse de cacher des Juifs, en particulier des enfants.
Sur instruction du ministère de l'Intérieur, le préfet de Toulouse
exerce des pressions accompagnées de menaces, pour essayer
de dissuader de lire la lettre pastorale de Monseigneur Saliège.
L'archevêque, ainsi que les prêtres du diocèse, résistent à
ces pressions avec beaucoup de courage et de noblesse d'esprit.
Monseigneur Saliège est fait Compagnon de la Libération
par le Général de Gaulle le 7 août 1945 et créé cardinal
le 18 février 1946.



Lettre pastorale de Monseigneur Jules-Géraud Saliège,
août 1942.

© Archives historiques du diocèse de Toulouse



Toulouse
Région Occitanie



POUR ÉCOUTER
LA VOIX DU JUSTE,
SCANNEZ LE QR CODE



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

DU CRI DU COEUR À LA VOIX DES JUSTES



Portrait du cardinal Gerlier,
archevêque de Lyon,
au Vatican (Rome)
Italie, 27 février 1939.

© Mémorial de la Shoah

Le cardinal Pierre Gerlier

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations
le 15 juillet 1980, à titre posthume, par Yad Vashem,
Institut International pour la Mémoire de la Shoah



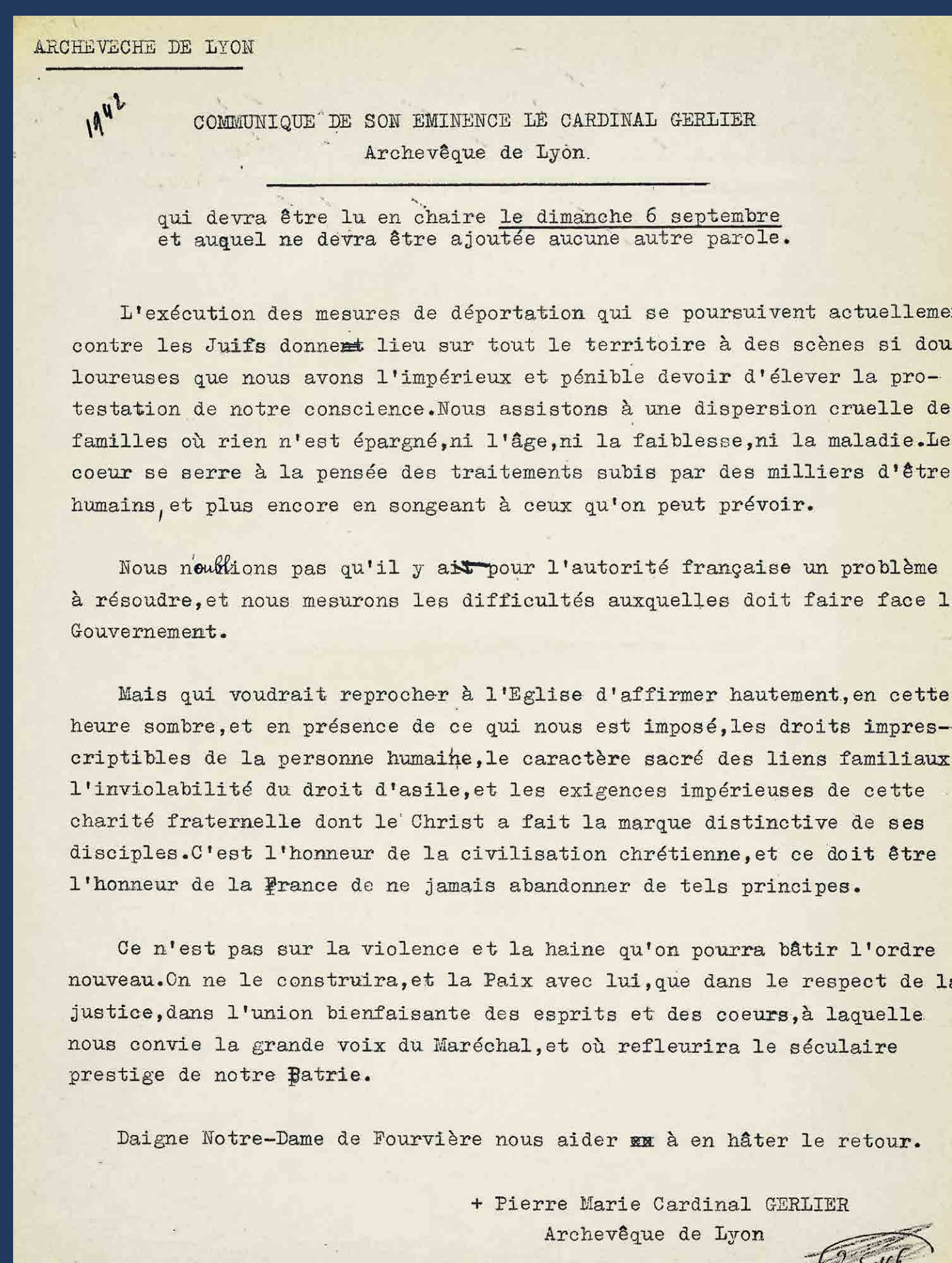
Le maréchal Pétain salué par le cardinal Gerlier,
archevêque et primat des Gaules, sur le parvis de la cathédrale
Saint-Jean à Lyon, novembre 1940.

© Mémorial de la Shoah/Coll.



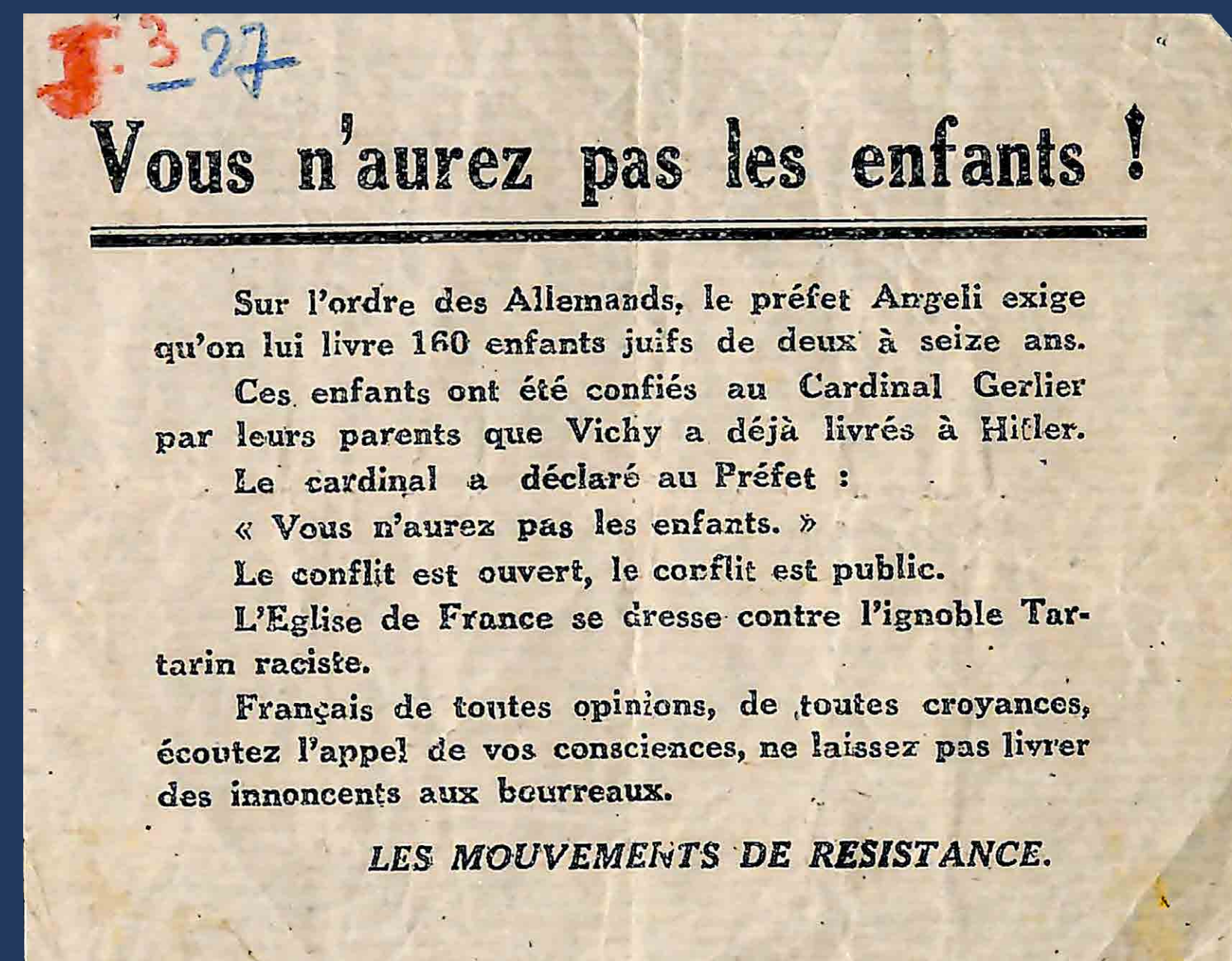
Rassemblement d'anciens résistants du réseau Viallet
à Lyon. À gauche au premier plan : le cardinal Gerlier.

© C.D.J.C./Coll. Jacqueline Schaal



Communiqué du cardinal Pierre Gerlier, septembre 1942.

© Centre National des Archives de l'Eglise de France



Tract de 1942.

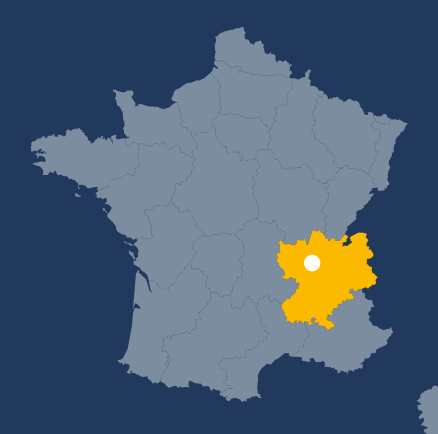
© Archives du diocèse de Lyon

Le cardinal Pierre Gerlier (1880-1965), est archevêque de Lyon
et Primat des Gaules de 1937 à 1965.

Il dénonce dans une lettre lue dans toutes les églises de Lyon,
la traque honteuse des Juifs enjoint aux religieux d'ouvrir
leurs monastères. Ce bras de fer entre le cardinal Gerlier et
les autorités de l'État de Vichy a un grand retentissement
dans l'opinion publique.

Sa prise de position est même relayée à l'étranger, notamment
dans un article du 12 septembre 1942 intitulé « La noble attitude
des évêques français », dans le journal *La Liberté de Fribourg*.
De son côté, Pierre Laval, alors chef du gouvernement de
Vichy et partisan résolu de la collaboration, demande au chef
supérieur des SS et de la police allemande en France,
le général SS Carl Oberg, de ne plus formuler de nouvelles
revendications sur la question juive, « à cause de la résistance
sans pareille de l'Église de Lyon »

En 2012, pour la commémoration du 70^e anniversaire des rafles,
sur proposition de Serge Klarsfeld, une plaque est posée
à Vénissieux en mémoire du sauvetage des enfants.



Lyon
Région Rhône-Alpes

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR



COMITÉ FRANÇAIS
POUR YAD VASHEM



CONFÉRENCE
des évêques
de France



POUR ÉCOUTER
LA VOIX DU JUSTE,
SCANNEZ LE QR CODE



DU CRI DU COEUR À LA VOIX DES JUSTES



Portrait de Monseigneur
Pierre-Marie Théas,
évêque de Montauban.
© C.D.J.C.

Monseigneur Pierre-Marie Théas

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations
le 8 Juillet 1969, par Yad Vashem,
Institut International pour la Mémoire de la Shoah

Monseigneur Pierre-Marie Théas (1894-1977), est évêque de Montauban, lorsqu'à l'été 1942, avec d'autres évêques français, il s'insurge contre les mesures antisémites, notamment après la rafle du Vel' d'Hiv. Le 23 août 1942, Jules Saliège, archevêque de Toulouse avec lequel l'évêque de Montauban est en étroite relation, fait lire dans son diocèse une lettre épiscopale retentissante.

Le 26 août 1942, le gouvernement de Vichy organise des rafles à Montauban et dans le département du Tarn-et-Garonne. Monseigneur Pierre-Marie Théas rédige une lettre de protestation. Marie Rose Gineste, sa fidèle secrétaire, dissimulant dans le guidon de son vélo ce message de soutien aux Juifs, le distribue dans toutes les paroisses du diocèse. Afin qu'il soit lu dans toutes les églises aux messes du 30 août 1942.

« *Des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau et envoyés vers une destination inconnue avec la perspective des plus grands dangers. Je proclame que tous les hommes, aryens ou non aryens, sont frères [...] que tous les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, ont droit au respect des individus et des États.* »

— Cette lettre sera publiée dans le journal clandestin,
Témoignage Chrétien

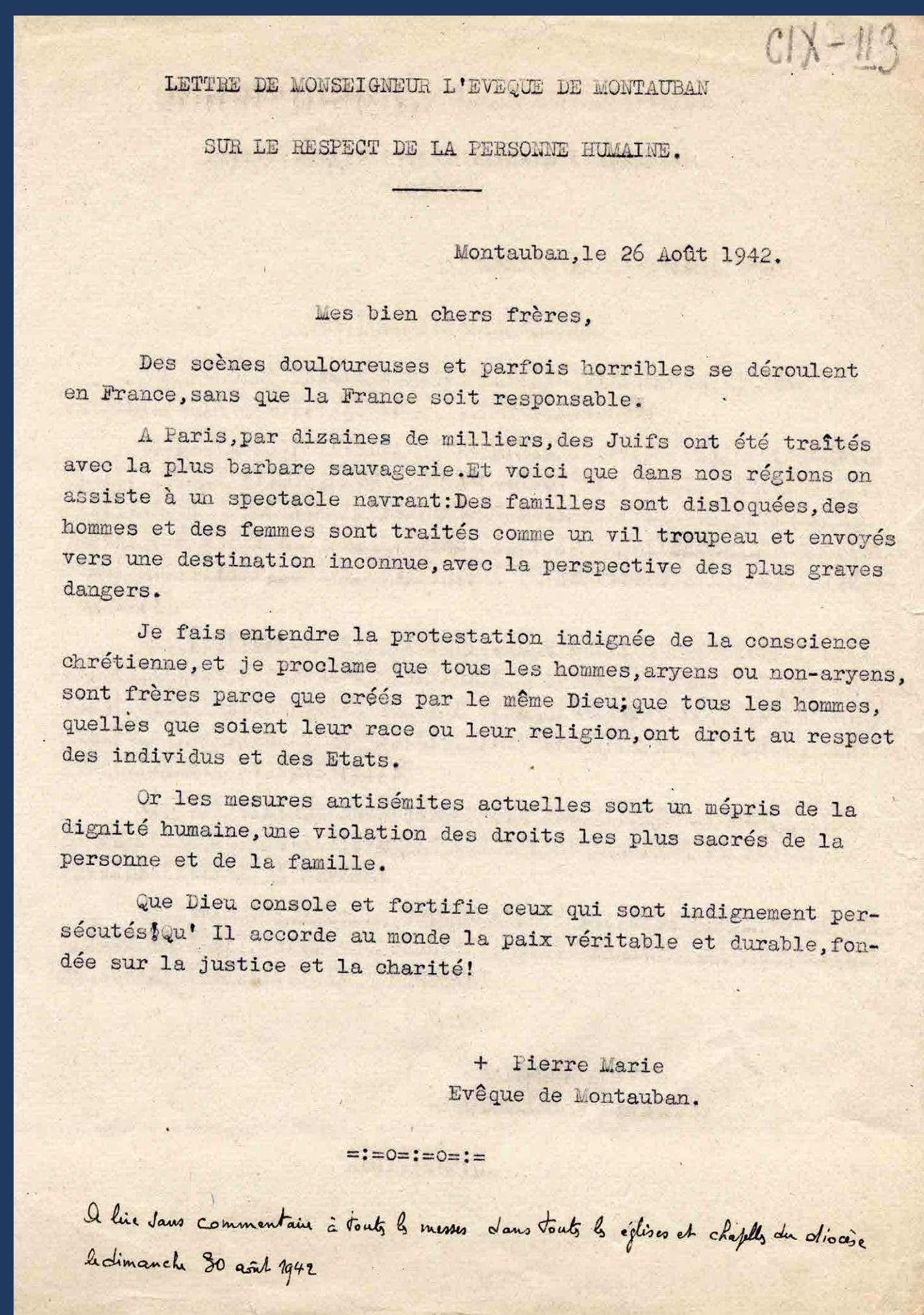
Monseigneur Pierre-Marie Théas proteste également contre le départ des jeunes français au Service de Travail Obligatoire (STO).

Le 6 mai 1944, Monseigneur Pierre-Marie Théas adresse une lettre au Chef de la Kommandantur dans laquelle il condamne les exactions commises par les troupes de la deuxième division SS Das Reich le 2 mai 1944 à Montpezat-de-Quercy.

Il est arrêté le 9 juin 1944 par la Gestapo, le même jour que Mgr Jules Saliège. Emprisonné à Toulouse, il est interné avec Jean Baylet, maire de Valence-d'Agen, au camp de Compiègne. Monseigneur Pierre-Marie Théas est libéré le 31 août 1944 par la 28th US Infantry Division.

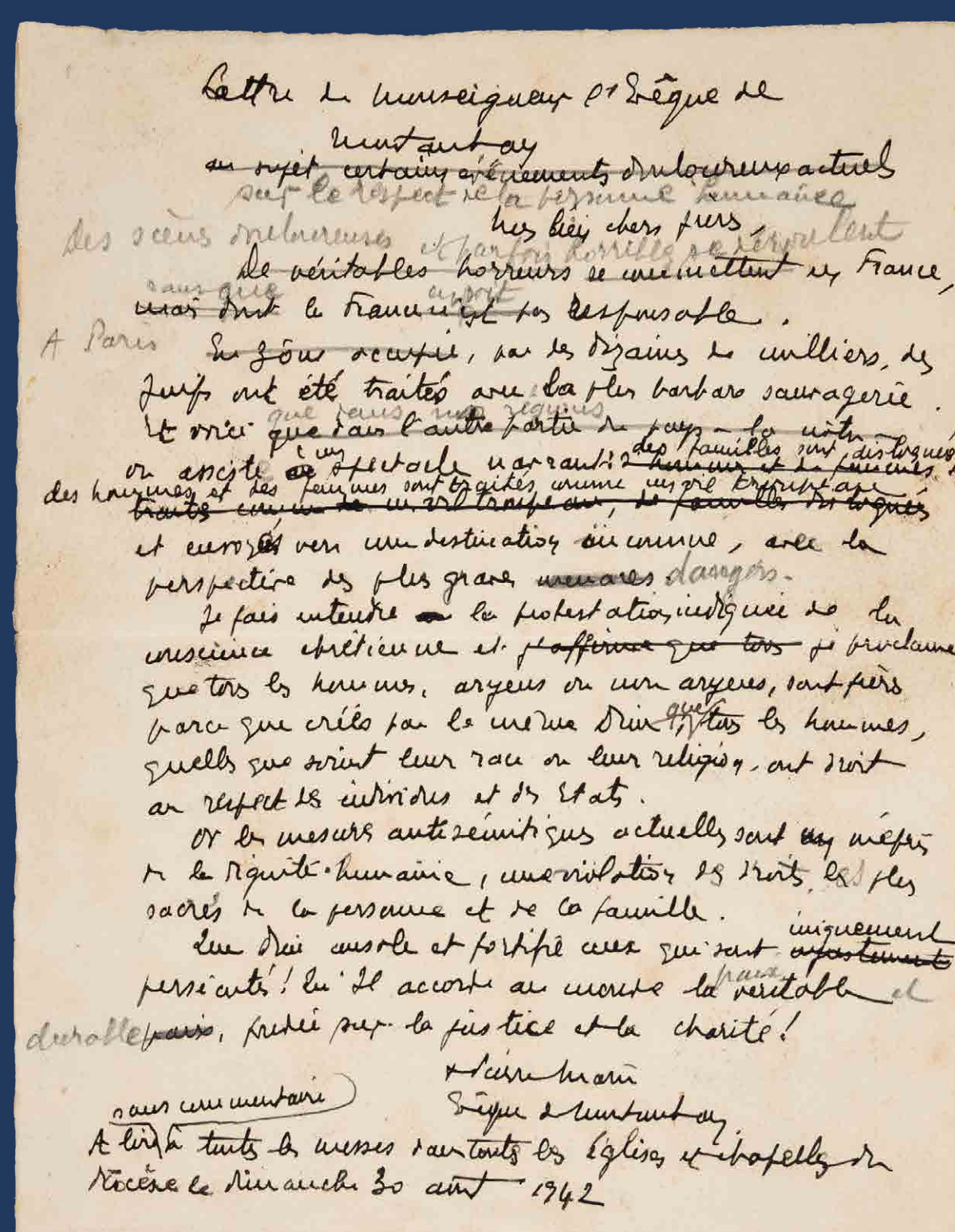


Montauban
Région Occitanie



Lettre pastorale de Monseigneur Pierre-Marie Théas,
du 26 août 1942.

© Mémorial de la Shoah, Paris (France)



Brouillon de la lettre pastorale de Monseigneur Pierre-Marie Théas,
évêque de Montauban, août 1942.

© Archives diocésaines de Montauban, photographie Karle One Films



POUR ÉCOUTER
LA VOIX DU JUSTE,
SCANNEZ LE QR CODE



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR



DU CRI DU CŒUR À LA VOIX DES JUSTES



Sœur Sainte Monique.
© Sœurs hospitalières du Sacré Cœur

Sœur Sainte Monique, née Geneviève Cadart

Elle a reçu le titre de Juste parmi les Nations
le 31 octobre 2010, à titre posthume, par Yad Vashem,
Institut International pour la Mémoire de la Shoah

*« Alors que nous sommes entrés dans une période
de post-vérité, alors que les mémoires s'estompent,
alors que les relectures idéologiques de l'Histoire
circulent dans l'espace médiatique, c'est un devoir d'être
vigilant et de rappeler les faits et la tragédie de la Shoah.
Personne ne peut oublier ou ignorer ce qui se passa.
Personne ne peut diminuer son importance. »*

— Jean-Paul II, 23 mars 2000. Yad Vashem



Maison de santé Saint-Gatien, Tours.
© Sœurs hospitalières du Sacré Cœur



Tours
Région Centre-Val de Loire.

C'est l'histoire d'une femme remarquable, Sœur Sainte Monique, et d'un petit garçon juif, Georges Gross, dit Jojo.

Au cœur de l'été 1942, ce petit bonhomme de deux ans et demi, arrive à l'hôpital Saint Gatien des Augustines. L'hôpital est réquisitionné par les nazis et occupé par des soldats allemands. Gravement atteint par une infection au tibia, Jojo n'est pas en mesure de donner son nom et son prénom. La seule information dont on dispose est que Jojo est placé en nourrice à la campagne lorsque ses parents et ses frères sont arrêtés. Sœur Sainte Monique le prend sous sa protection et décide de le garder même après sa guérison.

Il va rester deux ans, jusqu'à la Libération, choyé et dorloté par les Sœurs, ainsi que l'équipe hospitalière malgré le danger d'une dénonciation.

Après la guerre, Sœur Sainte Monique n'a plus de nouvelles de son Jojo. Jusqu'à un beau jour de 1961 où il revient sur le lieu du sauvetage. Les retrouvailles sont pleines de joie et d'émotion. Georges Gross apprendra aux Sœurs que son père Maurice s'était engagé volontaire dans l'armée française, en mai 1940. Il est fait prisonnier et interné dans un stalag.

Malade, il est renvoyé en France en 1943, mais dénoncé, il sera déporté sans retour à Auschwitz en juin 1943 par le convoi 55.

Sura, sa maman, et ses frères aînés s'étaient réfugiés en Indre-et-Loire avant d'être arrêtés et internés au camp de la Lande à Monts.

Par la suite, Sura partira d'Angers pour Auschwitz par le convoi 8 du 20 juillet 1942. Jacques et Claude partiront de Drancy pour Auschwitz par le convoi 31 du 11 septembre 1942.

Tous seront assassinés à Auschwitz.

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR


POUR ÉCOUTER
LA VOIX DU JUSTE,
SCANNEZ LE QR CODE



 **COMITÉ FRANÇAIS
POUR YAD VASHEM**

 **CONFÉRENCE
des évêques
de France**

**Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah**

DU CRI DU CŒUR À LA VOIX DES JUSTES



Sœur Joséphine,
Denise Paulin.
© Archives familiales,
Yad Vashem Collection privée

Denise Aguadich-Paulin

Elle a reçu le titre de Juste parmi les Nations
le 17 décembre 1989 par Yad Vashem,
Institut International pour la Mémoire de la Shoah

*« J'étais horrifiée de cette hypocrisie et
je me suis dit à moi-même : Eh bien puisque
c'est ça le monde, eh bien je n'irai sûrement pas et
je m'emploierai à soigner les pauvres et les malades.
Ce que je fis, voilà toute ma vocation là-dedans.
Vous voyez comme ça, peut-être une petite chose,
une étincelle qui met le feu. »*

— Témoignage de Denise Aguadich-Paulin

C'est l'histoire d'une femme remarquable, Denise Paulin, Sœur Joséphine de Notre-Dame de Sion, qui a rejoint une organisation clandestine « l'Amitié Chrétienne », destinée à sauver des juifs de la barbarie nazie. C'est en juillet 1943, que Denise décide de quitter précipitamment Grenoble pour rejoindre Paris, la police ayant découvert ses activités clandestines. Elle y contacte l'œuvre de Secours aux Enfants (OSE) à laquelle elle offre ses services. Avec une grande détermination, faisant fi du danger, elle mobilise tous ses contacts et ressources pour trouver des refuges pour les enfants, leur procurer des cartes d'alimentation et de fausses cartes d'identité. Elle réussit même parfois à les faire sortir de camps d'internement et à les faire passer en Suisse. Elle organise des missions pour l'OSE, et notamment des voyages en train, de 40 enfants à destination du Mans. La guerre terminée, Denise se rend de village en village pour s'enquérir de la situation des enfants. En 1945 Denise, après avoir quitté la vie religieuse, se marie avec Albert Aguadich, de confession juive, et mettra au monde une fille, Inès.



Denise et son mari
Albert Aguadich, en 1970.

© Archives familiales, Yad Vashem Collection privée



Cérémonie officielle de la remise de la médaille
et du diplôme des Justes, le 17 décembre 1989.

© Archives familiales, Yad Vashem Collection privée



Le Mans
Région Pays de la Loire



POUR ÉCOUTER
LA VOIX DU JUSTE,
SCANNEZ LE QR CODE



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR



DU CRI DU COEUR À LA VOIX DES JUSTES



Henriette Bochereau-Launay et
sa mère Henriette Launay.
© Yad Vashem Collection privée

Henriette Launay & sa fille Henriette

Elles ont reçu le titre de Juste parmi les Nations
le 28 avril 2002 par Yad Vashem,
Institut International pour la Mémoire de la Shoah

*« Je suis heureuse de partager ce moment
extraordinaire avec toi, tu as un siècle.
Et tu es là, pleine de jeunesse et d'enthousiasme.
Tu es la France que j'ai aimée. »*

— Témoignage de Edith Frydman



Edith Frydman et Henriette Launay.
© Yad Vashem Collection privée



Edith Frydman alors âgée de 8 mois dans les bras
de sa mère Mira, entourée de son père Szlama et de sa tante.

© Yad Vashem Collection privée



Saint-André-de-la-Marche
Région Pays de la Loire



POUR ÉCOUTER
LA VOIX DU JUSTE,
SCANNEZ LE QR CODE



C'est l'histoire de deux femmes remarquables, Henriette Launay et sa fille, qui sauvent durant la guerre Mireille Prymak et sa fille. Henriette Bochereau-Launay, âgée de 19 ans vit dans une tannerie, à Saint-André de la Marche, en Maine et Loire, avec sa mère, quand en 1940, au moment de l'exode, le Maire de la commune lance un appel aux habitants, pour loger les nombreux réfugiés qui ont fui devant les troupes allemandes. Sans hésiter, Henriette et sa mère acceptent d'héberger une jeune femme et son bébé : Mireille Prymak et sa fille Edith, âgée d'à peine 6 semaines.

Après quelques semaines à Saint-André, Mireille part en laissant sa fille aux bons soins des deux Henriette pendant un an, celles-ci endossent le rôle de nourrices.

À la fin de cette année, les mesures anti-juives et la mort de son père en déportation, obligent Mireille à laisser sa fille chez les Launay où elle est choyée et considérée comme l'enfant de la famille. Pourtant le risque est grand car les Allemands circulent dans le village et les voisins sont au courant de l'identité de Mireille.

Grâce à cet amour et à l'affection des Launay, Edith gardera le souvenir d'une enfance heureuse dans un climat pourtant si hostile.

Edith, installée en Israël, a invité Henriette pour qu'elle puisse lire son nom dans l'allée des Justes.

Ce lien indéfectible s'est poursuivi jusqu'en mars 2019 où Edith viendra en France fêter le centenaire d'Henriette.

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

